



Accueils de LOISIRS

6 ans - 17 ans

Programme des vacances d'hiver
du 10 au 14 février et
du 17 au 21 février 2020



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

beziers.fr



Du 10 au 14 février 2020

LUNDI 10	MARDI 11	MERCREDI 12	JEUDI 13	VENDREDI 14
Atelier sportif : rollers (1/3)	Journée* <i>prendre le repas froid</i>	Atelier sportif : rollers (2/3)	Journée* <i>prendre le repas froid</i>	Atelier sportif : rollers (3/3)
Atelier manuel : cœur tressé		Atelier manuel : suspension cœur		Roller Dance à Clermont l'Hérault
Jeux collectifs	Jeux collectifs pour les -11 ans Patinoire espace Liberté	Ateliers manuels, sportifs & ludiques	(obligatoire : prendre des chaussettes hautes)	Grand jeu « Cupidon »

Ne pas jeter sur la voie publique

Bureau Imprimerie / Décoration - Ville de Béziers - janvier 2020

Du 17 au 21 février 2020

LUNDI 17	MARDI 18	MERCREDI 19	JEUDI 20	VENDREDI 21
Atelier danse : chorégraphie du défilé (1/3)	Journée* <i>prendre le repas froid</i>	Atelier danse (2/3)	Journée* <i>prendre le repas froid</i>	Atelier danse (3/3)
Atelier manuel : char (1/2)		Atelier manuel (2/2)		pour les -11 ans Happy City
Ateliers sportifs	pour les -11 ans Ateliers sportifs et manuels Cinéma au Polygone	Ateliers sportifs au gymnase	pour les +11 ans Préparation du repas, balade VTT, Skate Parc et jeux sportifs Bilan Upside	pour les -11 ans Défilé du Carnaval
Ateliers sportifs au gymnase	pour les +11 ans <i>prendre obligatoirement le Jeudi</i>	Grand jeu « A la recherche de M. Carnaval »		pour les +11 ans Ateliers sportifs au gymnase
Atelier manuel : projet carnaval avec le secteur famille (1/3)	Parc de réalité virtuelle Upside	Projet carnaval avec le secteur famille (2/3)		

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACT (en cas d'urgence ou pour prévenir d'une absence)

ALSH G. BRASSENS 06 87 83 04 08

Inscriptions à partir du :

mardi 21 janvier 2020 sur le kiosque (contribuables biterrois)

mardi 28 janvier 2020 sur le kiosque et aux guichets (Béziers et Hors-Béziers)

Clôture des inscriptions le jeudi précédant la semaine d'activité.

* la famille doit fournir un repas froid à l'enfant.